

Conseil municipal reporté faute de quorum



Publié le 13/10/2018 -- La Dépêche du Midi

Clermont-le-Fort - Conseil municipal reporté faute de quorum

Mais que se passe-t-il au sein de la commune pour que le conseil municipal soit une fois de plus reporté faute de participants ? Le jeudi 4 octobre, 5 élus seulement sur 15 étaient présents.

Le quorum n'étant pas atteint, la séance a dû être reportée au vendredi 19 octobre 2018 à 20h30.

À l'ordre du jour ; Position de la commune sur le projet de transfert d'activité de la CEMEX du bord d'Ariège vers un terrain privé le long de l'ex RN20, quartier de la Riverotte.

Position des élus sur la prise d'un arrêté municipal fixant la réglementation des modalités d'implantation des compteurs de type « LINKY » sur la commune de Clermont-le-Fort.